

REPONSE AUX QUESTIONS DE CROCO VELO

Vis à vis de vos préalables, non seulement nous les soutenons mais nous la préconisons et nous les appliquerons si les Nîmois et les Nîmoises nous le permettent.

D'ailleurs certains de nos candidats sont fortement et depuis longtemps investis dans ces démarches au delà des mots et des pétitions de principe.

1. Réduction de la circulation des modes polluants,

Deux idées forces : limiter l'utilisation des voitures en villes par des transport en commun rapides confortables et bon marché, favoriser le vélo et la marche à pied

Dans notre programme nous préconisons :

L'extension du TCSP vers la gare et jusqu'à Caissargue, ce qui limitera le nombre de voiture entrant dans Nîmes.

Une augmentation du cadencement des bus, voir des bus de faible capacité

La création de parkings de dissuasion gratuits et sécurisés pour inciter les automobilistes habitant autour de Nîmes de rentrer dans Nîmes

Des transports en commun sécurisés après 20 heures

Des pistes cyclables rénovées et entretenues à l'intérieur de Nîmes

Enfin au niveau de l'agglo, nous agissons pour limiter l'étalement urbain, limitant de fait les déplacements parasites.

2. Commerces de proximité.

Notre idée est simple c'est zéro kilomètre.

C'est à dire consommer autant que faire ce peut des denrées que l'on produit sur place, type marché des producteurs de Jaurès le vendredi, type jardins ouvriers etc.

Nous sommes en lien avec l'association des commerçants Nîmois afin de relancer le commerce de centre ville qui se meurt avec la multiplicité des centres commerciaux en périphérie de Nîmes.

Enfin nous préconisons l'économie circulaire qui réduit la pollution et la destruction des matières premières et favorise le recyclage.

3. Plan vélo.

Nous avons eu connaissance de ce plan vélo, et nous sommes prêts avec vos conseils avisés à le mettre en œuvre.

Il est à noter que ce plan n'a été qu'une pétition de principe ;

Il n'a pas été suivi d'effet ni de contrôle des résultats ; alors qu'un poste de vice président de l'agglo était affecté aux pistes cyclables notamment

Ce document de la responsabilité de l'agglo doit être remis à plat avec une véritable enquête ménage permettant de mieux cerner les déplacements, et doit impérativement prendre en compte la dimension urbanismes qui a été oubliée.

Nous prônons notamment la mise en place de vélo partage au départ de la gare (Vélo Nim) le plus rapidement possible

4. La continuité des pistes cyclables.

Notre volonté est totale, mais nous ne mésestimons pas la complexité de la question vu la configuration des rues de Nîmes, et les déclivités côté garrigues. Nous sommes tout à fait d'accord pour travailler avec vous sur ce sujet. Il faut étudier la faisabilité de la liaison vers la Bastide et la voie verte de Nîmes à Caveirac via la plateforme de l'ancienne voie ferrée. La configuration des sites (notamment côté Bastide) n'est pas simple, mais avec la volonté tout est possible.

5. Budget

Si la fédération des usagers de la bicyclette préconise 25 € par habitant (soit près de 3,7M€) , il faudra tendre vers ce chiffre, sachant tout de même que nous allons trouver une situation financière très dégradée (210 millions de dette, dont 33 millions de prêts toxiques, et l'engagement de l'ancienne municipalité sur le musée de la Romanité dont le coût varie entre 60 et 80 millions d'Euros). De même la dette de l'agglomération qui doit participer au plan vélo à grimper de manière déraisonnée.

6. Travaux

Liens avec le mouvement associatif

Étant nous même une association de citoyens libres sans attache partisane, la question du travail en lien avec les associations ne se pose même pas elle est automatique et sera permanente.

Nous envisageons même qu'il puisse avoir un budget participatif citoyen.

Voirie

De même la prise en compte de l'usage du vélo lors d'une modification de voirie est naturelle. Nous irons même plus loin, à l'origine de toute modification conséquente de la voirie il y aura l'usage du vélo.

Zones sensibles

Tout à fait d'accord avec vous sur les zones sensibles à traiter. Certains de nos candidats sont déjà intervenus auprès de la municipalité actuelle sur ce sujet, sans grand succès. Aux zones sensibles que vous définissez, nous y ajoutons la piste cyclable de Jaurès, où il y a eu un loupé magistral vu le coût de l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès, la piste n'est pas bien matérialisée et pas isolée du passage piéton et la piste du Pompidou n'est ni faite ni à faire.

Sur le Gambetta cela peut être aménagé, le trottoir est assez large, par contre concernant le passage du TCSP sur l'A9, secteur très dangereux, la solution n'est pas aisée vu l'étroitesse de la chaussée peut être une piste sur trottoir, une étude est nécessaire.

Pour le tour de l'écusson nous proposerons un moratoire du TCSP, les sommes ainsi dégagées permettront de remettre en état l'ensemble de la voirie et des places, avec création d'une vraie piste cyclable et mise en place d'une navette électrique gratuite assurant la continuité du TCSP au départ de la gare.

En l'état actuel nous n'envisageons pas de poursuivre le TCSP vers le Nord, la priorité allant à la transversale Est Ouest qui permettra de transporter un maximum d'usagers.

7. La charte cyclable

Non seulement nous la signons avec enthousiasme, mais nous ferons tout pour la mettre en œuvre.

Conclusion

Notre mouvement étant citoyen et notre programme issu des réflexions menées avec nombre d'habitants et d'associations, nous n'aurons aucune difficulté à intégrer les associations comme la votre dans l'étude et le suivi des projets.

Nous espérons que ces précisions vous seront utiles. Nous sommes prêts, à tout moment à votre convenance, à vous rencontrer pour approfondir notre collaboration.

Nous tenons à votre disposition notre programme complet, si vous ne l'avez pas déjà eu, et nous nous engageons formellement à travailler avec vous une fois élu et à suivre vos conseils avisés car issus de la pratique du vélo.

Très cordialement